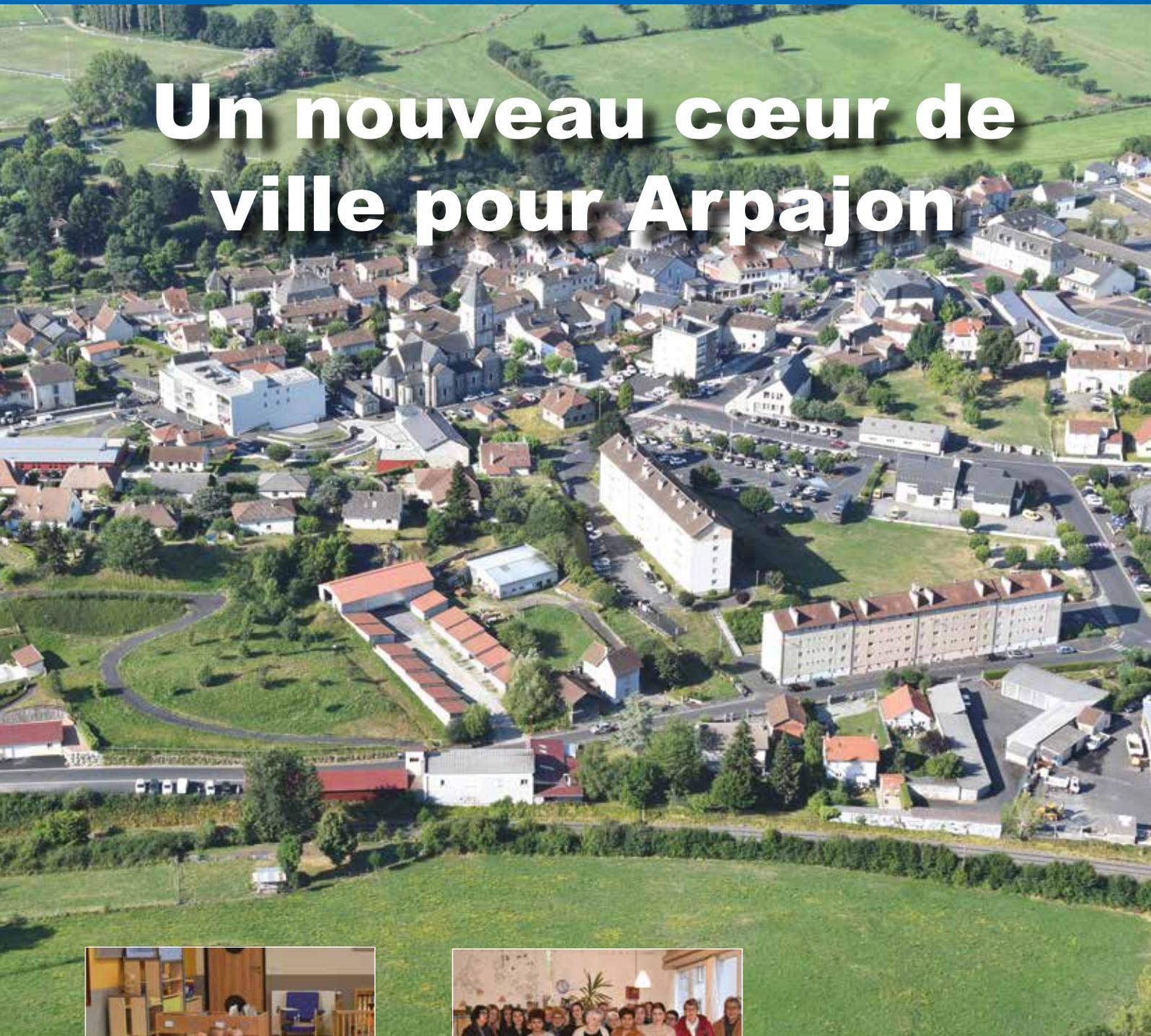


Le Mag d'Arpajon

Le magazine des Arpajonnais

Numéro 16 : décembre 2018

Un nouveau cœur de ville pour Arpajon



Petite enfance
Cahier central



Affaires sociales
Page 9





Les diverses réunions publiques organisées ces dernières semaines en direction des nouveaux arrivants, des commerçants artisans, des habitants du centre-ville et de l'ensemble des Arpajonnais ont permis de présenter les propositions de l'équipe municipale pour les projets d'aménagement qui intègrent le projet de l'enclos Milhaud qui devrait accueillir 3 bâtiments destinés à abriter des commerces, de l'activité tertiaire et des logements.

La création d'une nouvelle voie à sens unique du boulevard Jean Jaurès à l'avenue Milhaud desservira ces nouveaux immeubles. Le bâtiment technique de la commune, face à la poste, sera démoli en fin d'année. Le matériel municipal stocké sera transféré dans l'espace du Pont en cours de construction et l'association de chasse intégrera ses nouveaux locaux à Senilhes.

La mise en place d'une Zone bleue de 50 places de parking

entraînera une limitation de la durée autorisée de stationnement qui restera gratuit. Elle facilitera la rotation des véhicules et par là même une plus grande accessibilité aux services et commerces du centre-ville.

La modification des sens de circulation autour de la place de la République et rue Dausier dans sa partie terminale, la modification du sens d'entrée dans le parking de la place devraient améliorer la sécurité des entrées et sorties des enfants du groupe scolaire. Prévue au mois d'avril, l'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif fera l'objet d'une observation attentive avant de d'engager des travaux d'aménagements lourds.

La réussite de ce nouvel agencement dépendra en très grande partie du sens des responsabilités et de la discipline de chacune et chacun d'entre nous. C'est, en effet, bien souvent le non-respect des règles élémentaires de bonne conduite qui entraînent les difficultés que nous connaissons aujourd'hui et créent le danger pour les piétons, des plus jeunes aux seniors qui parcourent nos rues chaque jour.

Pas à pas, nous faisons évoluer notre cœur de ville pour l'adapter aux nouvelles formes d'usage de la ville, du commerce, des espaces publics, pour maintenir et renforcer l'attractivité d'Arpajon et faire en sorte que notre commune soit toujours plus accueillante pour ses nouveaux concitoyens, plus conviviale, plus solidaire.

Votre Maire, Michel ROUSSY

MARIAGES

Sabrina DA CUNHA et Grégory GRIGNON - Evelyne REGOURD et Michel AURIACOMBE - Anaïs GOMEZ et Romain POET - Sviatlana KIRHINTSAVA et Jean-Pierre LAPARRA - Claire HENNEQUIN et Christophe JALBERT - Valérie SZYMANSKI et Alain LACOUT

NAISSANCES

Mila BELUFFI - Charlie PEUCHLESTRASSE - Albane JEAN-BAPTISTE - Thiago REINARD - Tenessy WEISS - Manon GRAMOND - Nino ARNAL - Roméo VALENTIN - Adam FREGEAC - Keylann et Gwenaël ICHER - Thibault BERTHOU - Lyana DELPONT

DÉCÈS

Marvin DELAGE - Antoinette PRADAL - Alice CHAMBON - Célestine LAGNES - Julien VELLE - Maurice COURBEBASSE - André BARTHOMEUF - Pierre FABREGUES - Sylvie LAJOINIE - Guy LEVAST - Marie GAMEL

Directeur de publication

Michel Roussy

Rédacteur en Chef

Sylvie Boudou

Comité de Rédaction

Les Élus

Martin Thiry

Crédit photos

Mairie

Conception / Réalisation

Martin Thiry

Mairie 15 130 Arpajon-sur-Cère

Tél : 04 71 63 67 83

Fax : 04 71 64 68 04

www.arpajonsurcere.com

Facebook : Mairie d'Arpajon-sur-Cère
mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr

Imprimerie : ALBEDIA ISSN 2275-1858

Tirage : 3 400 ex. - Papier PEFC

CÉRÉMONIES : NOUVEAUX HABITANTS, NOUVEAUX NÉS ET 11 NOVEMBRE



Une cérémonie regroupant le conseil municipal et les nouveaux Arpajonnais s'est déroulée vendredi 9 novembre, au centre social et culturel.

L'objectif d'une telle rencontre ? Souhaiter la bienvenue aux personnes et familles installées dans la commune depuis 2 ans.

Michel Roussy, maire d'Arpajon-sur-Cère, a ainsi présenté les différents services de la commune, notamment ceux à destination de la petite enfance ou des personnes âgées.

Autre point abordé, les projets en cours, destinés à renforcer le cadre de vie. Les participants ont bénéficié d'une présentation du projet d'aménagement amené à redessiner les contours du centre-ville d'Arpajon.

Côté infrastructures, la réfection de la tribune du stade du Pont et la création de l'espace du même nom destiné à accueillir associations sportives et services techniques municipaux ont été mis en avant. Cette présentation a permis de souligner la diversité et la densité du tissu associatif qui pourrait être sollicité par les nouveaux Arpajonnais.

La fin de la rencontre a vu habitants et élus échanger sur les nombreux projets en cours autour d'un verre de l'amitié.

Les nouveaux nés et leurs parents ont été accueillis par la municipalité en mairie, samedi 10 novembre.

Forte de 46 naissances depuis un an, la commune se veut attractive pour les familles.

La rencontre a ainsi permis aux parents de la vingtaine de nouveaux nés présents d'obtenir des informations sur les services dédiés aux jeunes enfants dans la commune, comme les différents modes de garde des enfants, l'école, ou encore les activités proposées par le centre social et culturel.

Au cours de cette cérémonie, les enfants ont reçu le livre *Mon premier livre* et un moment d'échange entre les participants a clôturé cette rencontre.



La cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre a été célébrée devant le monument aux morts de la place de la République.

Après les traditionnels lectures des noms « Morts pour la France » et dépôt de gerbe, Michel Roussy, maire d'Arpajon, a lu un extrait du livre de Maurice Genevoix, *Ceux de 14*.

En parallèle, une exposition a été montée par la municipalité avec le soutien du service communication et de la médiathèque, organisée sous forme de panneaux thématiques. Des points comme le déclenchement de la guerre, les batailles, les uniformes des soldats ou encore la vie des poilus étaient retracés et un fonds de livres issus de la médiathèque est venu compléter l'exposition.

À l'issue, un verre de l'amitié offert par la municipalité a réuni les participants.

LA 1^{RE} PIERRE DE L'ESPACE DU PONT EST POSÉE



La 1^{re} pierre de l'espace du Pont a été posée vendredi 12 octobre en présence du conseil municipal, des co-financeurs du projet, des responsables associatifs et des entreprises.

Présenté par Benoît Meunier, du cabinet d'architectes Neumann-Pourtier, cet espace sportif comprendra un espace d'accueil pour le CSA (Cercle Sportif Arpajonnais) et une salle multisports qui accueillera entre autres le COA (Club Omnisports Arpajonnais) tennis de table mais aussi de manière ponctuelle les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et les activités de loisirs du centre social et culturel. Un bâtiment sera dédié aux services techniques municipaux en charge des espaces verts sportifs et la tribune d'Honneur du stade du Pont sera rénovée. Des vestiaires seront aussi créés pour le CSA.

C'est ce souci de moderniser l'ensemble des infrastructures autour du stade du Pont qui anime le projet comme l'explique Michel Roussy, maire

d'Arpajon : « *Les anciens vestiaires étaient vétustes, le réaménagement du site avec de nouveaux vestiaires permettra au CSA de répondre aux normes en vigueur. Un bâtiment dédié à l'accueil des écoles de foot permettra au club d'avoir un lieu de vie* ». Concernant les services techniques et le bâtiment qui leur sera consacré, celui-ci aura vocation à mettre à l'abri le matériel et à accueillir des bureaux et vestiaires pour les agents concernés.

Les associations ont aussi eu l'occasion de souligner la qualité des futures infrastructures qui vont leur permettre de se développer, à l'instar du COA tennis de table qui devrait augmenter le nombre de ses licenciés et développer de nouvelles activités tels le baby-ping, la pratique pour les personnes handicapées etc. Ces nouvelles activités pourraient d'ailleurs intervenir dès la saison prochaine, la livraison de l'espace du Pont étant prévue pour juin 2019, pour un coût total de 2 millions d'€ H.T.



Les travaux de l'espace du Pont ont démarré en octobre. Les fondations terminées permettent la poursuite de la construction des bâtiments. En parallèle et comme prévu initialement dans le projet, la tribune va elle aussi faire peau neuve. Pour ce faire, la structure existante a été démontée, ne conservant que l'ossature tout comme le local d'entrepôt des services techniques municipaux. Une nouvelle enveloppe viendra habiller la tribune afin de l'embellir et d'améliorer le confort des spectateurs.

EN BREF : Le nouveau PPRI (Plan de Prévention des Risques et Inondations) est consultable à la mairie.

FUTUR CŒUR DE VILLE



Lancée en juin 2017, l'étude urbaine destinée à réaménager le centre-ville se précise, avec l'instauration de zones de stationnement, la refonte de la place de la République et la création de locaux commerciaux.

Lors d'une réunion publique " Cœur de ville " avec les Arpajonnais le 26 novembre, plusieurs points ont été mis en avant :

- La création de plusieurs bâtiments sur le site de la maison Milhaud avec un aménagement paysager et la mise en valeur du parc. Ce sont entre 800 et 900 m² de locaux commerciaux, un cabinet médical et une douzaine de logements qui devraient ainsi être créés. Côté circulation, une rue à sens unique reliera la Poste à l'avenue du Général Milhaud. Cette rue pourrait voir le jour début 2021.
- La réfection de la place de la République, avec l'interdiction d'y accéder via la rue Louis Dauzier et l'entrée actuelle avenue du Général Milhaud. L'accès se fera par la rue Félix Ramond (Cf plan) et débouchera sur des places de parking en bataille. Le temps de stationnement y sera limité. Quant à elle, la rue Louis Dauzier permettra de déboucher rue Félix Ramond, avec l'inversion du sens de circulation dans

sa dernière partie.

- L'instauration de zones bleues (1 heure de stationnement autorisé) afin de désengorger les différentes aires de stationnement les plus proches du centre-ville. Dans cette optique, la municipalité distribuera des disques de stationnement dans le magazine mais aussi en mairie et dans les commerces. Les emplacements concernés sont notamment la place de la République et le parking du champ de foire dans sa partie basse. Provisoires et adaptables - il s'agit d'une phase de test - ces aménagements entreront en vigueur au 15 avril 2019.

Une réglementation en réponse aux problèmes de stationnement

Si les enjeux commerciaux sont présents dans le projet, des réponses aux problèmes liés à l'utilisation de la voiture dans le centre-ville sont aussi apportées. " Ce sont 2 contraintes majeures qui ont motivé la mise en place de règles de stationnement et de circulation: les abords du groupe scolaire et le stationnement rue Félix Ramond ", explique Michel Roussy, maire d'Arpajon-sur-Cère.

Avec ces premières évolutions du plan de circulation et de la gestion des places de stationnement, l'opération " Cœur de ville " commence à prendre forme et à répondre aux attentes de la municipalité et des Arpajonnais



Le projet de rénovation du centre-ville présenté en réunion publique, le 26 novembre



Fermeture de la voie communale chemin du Bousquet

En raison de la réalisation des travaux du nouveau giratoire sur la RN122, au droit du carrefour actuel de la route du Bousquet, de la voie de contournement et de la voie en direction de Baradel : à compter du 7 janvier 2019 la circulation sera interdite et barrée depuis la sortie du Bousquet jusqu'au carrefour. Les habitants du Bousquet et autres usagers qui empruntaient cette voie, sont invités à rejoindre la RD 58 en direction du giratoire de Redondette pour rallier Arpajon-sur-Cère ou Aurillac.

PETITE ENFANCE

LÎLOT CÂLIN ENTRE DANS SA 2^{DE} ANNÉE DE FONCTIONNEMENT



Aboutissement d'un projet ambitieux porté sur deux ans, la maison de la petite enfance ouvre ses portes le 4 septembre 2017. L'outil a atteint sa vitesse de croisière et accueille désormais une quarantaine d'enfants. Pour faire le point sur la mise en route du projet, une puéricultrice et les parents d'un enfant de l'Îlot Câlin répondent à nos questions.

Pouvez-vous nous expliquer la démarche quant à la genèse de cette structure ?

Marie, Puéricultrice à îlot câlin : Avant de créer cet équipement, la commune s'est appuyée sur un diagnostic de territoire réalisé par la CAF, sur la politique petite enfance et plus particulièrement sur les besoins des familles, l'évolution de la démographie et l'installation de nouvelles familles sur le territoire.

Suite à cette étude et ses résultats, le projet d'extension du multi-accueil existant a pris tout son sens.

C'est ainsi que l'îlot câlin « nouvelle formule » s'est développé, proposant un accueil régulier ou occasionnel aux familles pour leurs enfants à partir de 2 mois et demi.

Comment fonctionne l'îlot câlin ?

Il fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Sa capacité d'accueil est de 15 places. Cette structure a un peu plus d'un an d'existence, 7 personnes participent à l'encadrement des enfants.

Une nouvelle équipe, des nouveaux locaux, c'est un service qui apparaît dans le champ d'action du centre

social et culturel d'Arpajon, le centre social étant un lieu de vie intergénérationnel qui propose ainsi aux habitants des services allant de la petite enfance aux seniors.

Une commission technique étudie les demandes de pré-inscription et attribue les places selon les souhaits des familles, les disponibilités de la structure et les critères de priorité (communes partenaires, enfant présentant un handicap...).

Une fois l'enfant inscrit, un accueil progressif est planifié. Ce type d'accueil permet à l'enfant de se repérer à son rythme, dans un lieu qu'il ne connaît pas encore, de s'habituer à des personnes qui lui sont étrangères.

Nous essayons de faciliter la séparation et le passage de la cellule familiale au petit groupe.

Ensuite, les règles de vie en collectivité sont apprises progressivement par l'enfant, sans contrainte, avec bienveillance éducative. Donner des limites à l'enfant, favoriser son autonomie, respecter l'autre et son environnement, proposer des activités variées, font partie du projet éducatif.

Nous espérons ainsi aider l'enfant à appréhender du mieux possible l'entrée à l'école maternelle.

Le RPE (Relais Petit Enfance) devient le guichet unique sur le territoire du centre social pour répondre aux différents besoins de garde des familles.

CÔTÉ PARENTS

Pourquoi avez-vous choisi ce mode de garde ?

Nous sommes les parents d'un petit garçon de 18 mois. Il a intégré la crèche à l'âge de 6 mois en octobre 2017. Tout d'abord sur des temps d'adaptation qui nous ont été proposés par l'équipe. Ces temps ont permis à notre enfant de s'imprégner du lieu et créer une relation avec l'équipe de professionnels de la petite enfance.

Notre enfant a eu de la chance de s'adapter progressivement avant d'être accueilli sur un temps plein.

De plus ces temps nous ont permis à nous parents, de nous rassurer et de prendre connaissance très vite de l'adaptation de notre enfant à la vie en collectivité.

Le choix de ce mode de garde nous a paru évident à notre arrivée dans la région. Nous ne trouvons que des avantages à l'accueil de notre petit garçon en crèche. D'abord, l'équipe est stable, sans mouvement notable de personnel. C'est un point important qui permet à notre enfant d'avoir un repère sécurisant, notre fils connaît l'ensemble du personnel, ce qui lui permet d'être serein et confiant à son arrivée le matin et un repère pour nous aussi parents qui avons toujours les mêmes interlocuteurs. Cela nous rassure sur le fait que les personnes qui vont s'occuper de notre enfant la journée connaissent ses besoins. C'est une équipe accessible et à l'écoute car la capacité d'accueil reste raisonnable.

Par ailleurs, les horaires sont adaptés à nos emplois du temps respectifs et le lieu géographique d'implantation de la crèche se situe à mi-trajet de notre domicile et de notre travail.

Un autre avantage est que l'espace de vie qui est proposé est adapté à l'accueil des tout petits avec un espace sécurisant, ainsi qu'aux plus grands avec un espace ludique, des activités proposées en adéquation avec l'âge des enfants et un espace de repli afin qu'il trouve un peu de calme.

Enfin, les repas (confectionnés par un cuisinier de l'EHPAD d'Arpajon-sur-Cère) sont de qualité et équilibrés.

La crèche permet ainsi à notre enfant de se développer, d'apprendre la vie en collectivité, les règles, le partage avec des journées rythmées de temps de jeux, d'activités, de repos qu'il retrouvera à sa rentrée en maternelle.

Comment votre enfant a-t-il vécu son entrée en collectivité ?

Son entrée en crèche la première année s'est très bien passée. Je pense que du fait de son jeune âge, l'enfant n'a pas vraiment conscience de son environnement.

La rentrée suivante a été davantage compliquée pour notre enfant. Surtout la séparation avec nous, parents. À 16 mois il me semble que l'enfant est en capacité de comprendre la séparation. Les premiers jours étaient rythmés par des pleurs à son arrivée. Comme nous l'avons dit précédemment, l'équipe reste inchangée, ce qui permet à notre enfant au fil des jours d'être accueilli par les mêmes professionnels, de le rassurer, de créer des liens. À l'heure actuelle, notre fils se rend à la crèche avec le sourire et tend les bras au professionnel qui l'accueille.

Nous tenons aussi à remercier l'équipe pour son professionnalisme et sa bienveillance.



Sandra Escudero et Frédéric Barbe, les parents de Titouan

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES TOUT PETITS A L'ÉCOLE MATERNELLE



Notre école, avec ses 3 classes consacrées à la scolarisation des tout petits, a fourni l'opportunité aux enseignantes de réaliser un projet commun afin de les accueillir différemment.

Une des 3 classes a été dédiée plus spécifiquement à la scolarisation des plus jeunes (ceux qui n'auront pas dépassé 3 ans quand ils auront terminé leur première année). Cela a permis d'avoir des enfants à des étapes de développement et des besoins plus proches. Cette organisation s'adapte à leur croissance. Cela permet des rentrées tout au long de l'année en lien avec leur propreté. Il s'agit de réaliser un projet personnalisé avec chaque famille, qui programme une rentrée adaptée et en douceur. Tout cela afin de ne pas oublier que l'école n'est pas une garderie mais bien un lieu

d'apprentissage et que cette fréquentation adaptée doit se faire en étroite concertation entre l'école et les familles.

L'idée a été de créer une classe afin de permettre aux enfants qui rentraient déjà, d'y aller à un rythme plus progressif. Il ne s'agit pas de création d'une classe passerelle ni de se substituer à toute autre forme d'accueil. Quelques travaux et l'achat de matériel ont été effectués pour rendre la salle de classe plus adaptée à un accueil des tout petits.



PRÉSENTATION DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)



Pour la sixième année consécutive, le Centre Social et Culturel pilote l'organisation des TAP le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 45 à 16 h 45, avec pour objectif de contribuer à la réussite éducative du plus grand nombre d'enfants.

Des activités culturelles, sportives, artistiques sont proposées gratuitement aux enfants scolarisés sur le groupe scolaire d'Arpajon.

Les activités TAP (entièrement gratuites) s'inscrivent dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif Territorial) de la ville d'Arpajon et s'organisent autour de 3 axes :

- Développer les activités culturelles
- Développer les pratiques sportives
- Développer les activités liées à la citoyenneté

Activités proposées depuis septembre :

- Aïkido
- Foot en salle avec le CSA

- Judo avec l'AJAC
- Découverte « Musique » avec l'école de musique
- Environnement avec le CPIE
- Prévention primaire avec l'ANPAA
- Gym danse
- Ateliers créatifs et artistiques
- Jeux collectifs et coopératifs à la ludothèque
- Ateliers photo avec Pascale Poujols
- Lire à Loisirs
- « L'art de rien » avec Marie Odile Lafon
- Animation numérique
- Théâtre forum
- Badminton

Encadrement éducatif des TAP :

Primaire :

- 7 agents municipaux
- 7 animateurs du Centre Social
- 2 à 3 intervenants extérieurs par cycle
- 2 jeunes en contrat engagement civique

Maternelle :

- 8 ATSEM
- 1 agent municipal
- 1 animateur Centre Social et des intervenants extérieurs

Les TAP, ce sont 362 enfants du primaire et 176 enfants de la maternelle qui prennent part aux différentes activités proposées

UN COLIS DE NOËL LOCAL ET SOLIDAIRE



Chaque année, un colis gourmand est offert aux seniors de la commune qui ne participent pas au repas de Noël. Cette année, le CCAS a fait appel à l'association Créatelier afin de confectionner les sacs qui contiendront les produits fournis par les commerçants arpajonnais.

C'est une idée originale imaginée par les membres du CCAS pour le colis des Aînés : offrir des produits locaux aux seniors arpajonnais dans des sacs confectionnés par des travailleurs en voie d'insertion. Ainsi, l'association Créatelier s'est mise au travail dès le mois d'août 2018 pour préparer les 300 musettes ainsi que les colis qui seront portés à domicile par les conseillers municipaux, les membres du CCAS (qui prépareront les colis avec les travailleurs de Créatelier) et du CMJ.

" Il s'agit d'un sac réutilisable et réversible, explique Mme Mangone, encadrante à Créatelier. Ils sont réalisés en tissu de motifs différents. ". Pas d'inquiétude, il y en aura donc pour tous les goûts.

Une dizaine de personnes ont travaillé pour réaliser ces sacs. En contrat d'insertion d'une durée maximum de 2 ans sous la responsabilité de Mme Constensou, elles bénéficient d'un accompagnement qui leur permet d'obtenir des contacts et d'être mises à disposition d'éventuels employeurs. " L'idée est d'aider ces travailleurs à s'affirmer et leur permettre d'échanger autour de leurs difficultés ", explique Annie Palurovic, présidente de Créatelier. Sans qualification particulière, ces personnes ont la possibilité de travailler et de se réinsérer avec ce type de projet.

Au-delà de l'aspect esthétique du colis et de son contenu, l'idée est de valoriser et de responsabiliser les travailleurs précaires. Pour Annie Palurovic, " Cette démarche est très importante et valorisante, car c'est la 1^{re} fois qu'une mairie nous confie un tel projet. ". La remise en confiance est donc la clef de cet atelier.

Inscription au repas des Aînés ou commande du colis en dernière page de ce magazine

Le CCAS, par l'attribution de subventions, marque sa volonté d'accompagner les associations à caractère social œuvrant sur le territoire communal.

Ainsi 9 associations ont bénéficié cette année du soutien financier du CCAS. Cet engagement constitue une participation à la réalisation de nouveaux projets, au maintien ou renforcement des différentes actions menées, conformes à la politique du CCAS et d'intérêt général en matière sociale.

Le CCAS verse également une participation financière au FSL (Fonds Solidarité Logement) géré par la CAF du Cantal. Ce fonds permet aux personnes en difficulté, selon des critères de ressources et de composition du foyer, de se maintenir dans le logement ou d'y accéder.

Flash : un accompagnement avec Stabus destiné aux seniors qui souhaitent faire leurs courses de Noël est mis en place les 21 et 28 décembre et le 4 janvier. Inscriptions et renseignements auprès du Pôle seniors : 07 84 44 45 71

DISPOSITIF " LES AMBASSADEURS DU NUMÉRIQUE "

Depuis le 12 novembre, le centre social et culturel d'Arpajon-sur-Cère propose aux habitants des communes de Vézac, Carlat, Yolet, Giou de Mamou, Labrousse, Vezels-Roussy et Arpajon des ateliers informatiques.

Horaires :

Carlat : les lundis de 14h à 16h à la mairie

Vezels-Roussy : les mardis de 10h à 12h à la mairie

Yolet : les mardis de 14h à 16h à la salle des associations
Giou de Mamou : les mercredis de 8h30 à 10h30 à la mairie

Labrousse : les mercredis de 14h à 16h à la mairie

Vézac : les jeudis de 9h à 12h à la mairie

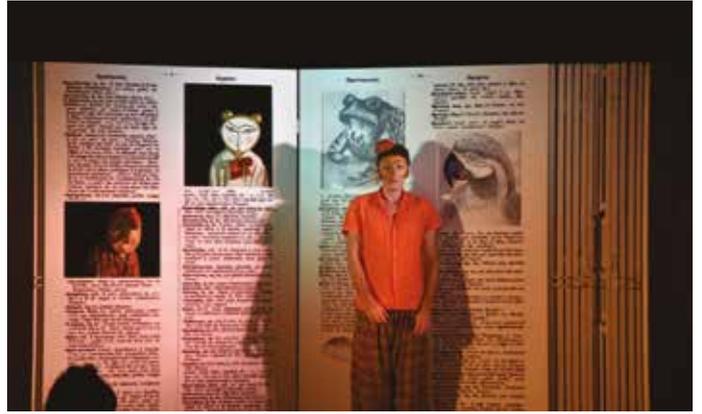
Arpajon-sur-Cère : les mardis et vendredis de 17h à 20 h au centre social

Contact centre social : 04 71 64 55 33

RETOUR SUR



Semaine du cœur, le 29 septembre



Complot dans l'Dico, les 17 et 18 octobre



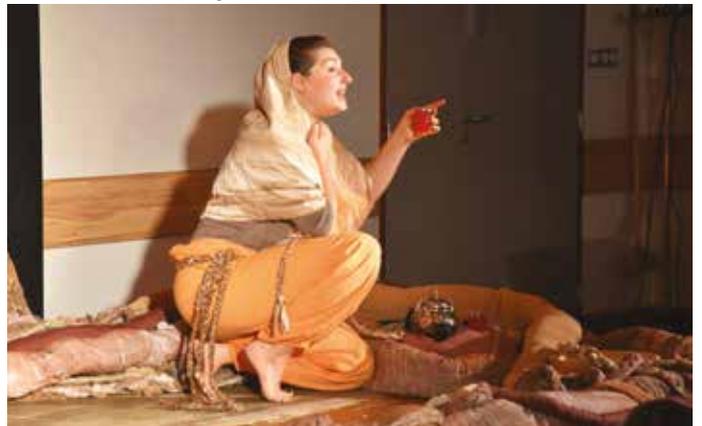
Fête de l'automne, le 25 octobre



Exposition *Senilhes sur son plateau*,
du 31 octobre au 4 novembre



Lancement du projet "Conte et musique" à l'EHPAD,
le 5 novembre



Les Rapatonades, le 10 novembre



Si si do do, le 30 novembre



Installation du sapin de Noël, place de la République. Merci à M. Blanc pour le don du sapin et aux élèves de l'EREA qui ont réalisé le traineau du Père Noël

Arpajon Cap 2020

Face aux enjeux climatiques, la question de la mobilité est devenue une préoccupation pour chacun d'entre nous. Limiter l'étalement urbain, diminuer les nuisances provoquées par les déplacements motorisés tout en conservant un développement dynamique et équilibré du territoire : tels sont les défis majeurs. Les relever nécessite de rendre la ville accessible à tous en favorisant un meilleur partage de l'espace public et notre équipe s'y emploie au travers de la restructuration de notre centre-ville. Mais au-delà, chacun doit s'interroger personnellement sur sa capacité à faire évoluer sa manière de se déplacer. Soyons positifs et adoptons la pensée du colibri... Chacun à son niveau doit se demander si une alternative de déplacement existe : véhicule électrique, covoiturage, vélo, trottinette, et bien sûr la marche à pied. L'important est que chacun se définisse comme un acteur et s'engage en faveur d'une mobilité respectueuse de l'environnement et de sa qualité de vie.

Arpajon Avenir

Les disparités se creusent de plus en plus et entraînent les mécontentements dans tout le pays. Les prélèvements successifs et abusifs qui touchent toutes les strates ne sont plus supportables d'autant qu'ils ne sont pas justifiés. Au nom de la préservation de la planète on taxe le carburant de millions d'automobilistes et de travailleurs qui n'ont pas d'autres choix que d'utiliser leur voiture au quotidien mais l'État exonère les plus gros pollueurs (avions, tankers) et nos impôts devraient être utilisés à améliorer les services aux populations aujourd'hui les taxes se multiplient et les services se raréfient. Cherchez l'erreur ! Sur Arpajon plusieurs manifestations ont eu lieu avec l'accueil des nouveaux habitants, puis l'accueil des nouveaux nés, une façon de faire connaître les élus et la commune. Plusieurs réunions publiques se sont déroulées, certaines avec les commerçants, d'autres avec les habitants afin de présenter les futurs travaux d'aménagement du centre bourg, de circulation, de stationnement avec la mise en place de zones bleues sur les parkings à proximité du centre et une expérimentation de circulation place de la République et rue Louis Dauzier à partir d'avril 2019. 2 agents municipaux vont être formés pour verbaliser les Arpajonnais indisciplinés...

Avec la Gauche Citoyenne

Le retour des Shadoks et de M. Cyclopède

On parle depuis quelques temps de « coagulation », de convergence des luttes : c'est finalement le prix de l'énergie qui fait office de (pot à catalyse.

Etonnant non ?

L'accent a été mis sur le prix des carburants à la pompe (merci les Shadoks), alors que cela est manifestement plus complexe :

- Justifier la « pompe à fisc » (re-merci) par un recours à des arguments écologiques qu'il est politiquement incorrect de critiquer
- Faire supporter ces taxes aux plus nombreux (les plus fragiles donc !), les culpabiliser, à l'heure où la pauvreté et la précarité s'installent
- Pénaliser plutôt les ruraux et plus généralement les provinciaux
- S'en prendre à l'Éducation, à la Santé, aux retraites, au droit du travail...
- Des élites issues de la finance qui font cyniquement la leçon aux chômeurs, aux retraités, aux travailleurs...
- Vous pouvez compléter !

Etc...

Et les gens se mettent à se révolter ! Etonnant non ?

AGENDA

Vœux aux Arpajonnais

Dimanche 6 janvier, 11h00
Place de la République

Don de sang

Lundi 14 janvier, 11h30-19h00
Mardi 15 janvier, 15h30-19h30
Salle de la Vidalie

Quine des écoles

Samedi 26 janvier, 20h30
Halle de Lescudilliers

Pôle seniors

Atelier peinture découverte : « Le pastel »
Jeudi 7 février, résidence de la Cère

Diaporama sur le Cantal
Mercredi 13 février, résidence de la Cère

Atelier peinture découverte : « L'aquarelle »
Jeudi 14 février, résidence de la Cère

Médiathèque

Exposition sur la beauté des fleurs,
par Adrienne Calmont
du 7 janvier au 15 janvier

Exposition " Roman de l'écriture "
Issue du fonds du Conseil Départemental du Cantal
Du 4 mars au 12 avril

Printemps des poètes
Du 9 mars au 25 mars

" Dis moi 10 mots sous toutes les formes "
Du 15 au 25 mars

Carnaval

Samedi 9 mars
Départ du centre social et culturel à 16h00



INVITATION REPAS DES AÎNÉS



Monsieur le Maire,
Les membres du Centre Communal d'Action Sociale,

Ont le plaisir de vous convier au traditionnel repas annuel, en présence de la Municipalité,
du Personnel Communal et du Conseil Municipal Jeunes.

**Samedi 12 janvier à 12h30
à la salle de la Vidalie.**

Le repas est offert aux personnes âgées de plus de 68 ans en 2018 accompagnées de leur conjoint(e) et dont la résidence principale est située sur la commune. Au-delà de 300 inscriptions, une liste d'attente sera établie.

Pour ceux qui rencontreraient des difficultés pour se rendre au repas, un transport pourrait être organisé. Veuillez indiquer votre numéro de téléphone dans le coupon réponse, si vous êtes intéressé(e).

Ceux qui ne souhaitent pas ou qui ne peuvent pas participer au repas, pourront bénéficier d'un colis (un par foyer) qui sera porté à leur domicile par un élu. Merci de répondre avant le 29/12/2018 afin de faciliter les commandes auprès des commerçants.

**COUPON REPONSE A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 29/12/2018
ou inscription possible sur le site www.arpajonsurcere.com**

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE (résidence principale) :

TÉLÉPHONE :

J'assisterai au repas :

seul(e)

accompagné(e) de mon (ma) conjoint(e)

besoin d'un transport (n° tel. _____)

Je n'assisterai pas au repas :

je désire bénéficier du colis

je ne désire pas bénéficier du colis